

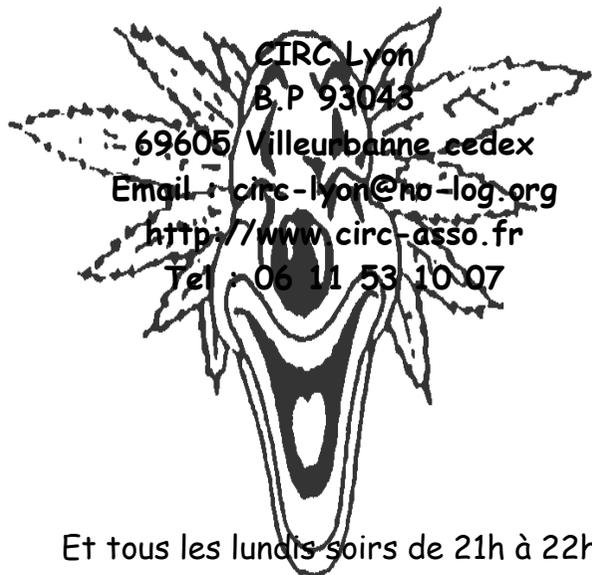
Soirée débat

« Le cannabis au volant »

Vendredi 23 avril 2010 à 19h30

**Maison des passages, 44 rue St
Georges Lyon 5^e
(Métro D station St Jean)**

CIRC
entrée libre



Et tous les lundis soirs de 21h à 22h,
« Cannabis Circus »,
sur Radio Canut 102.2 Mhz,
<http://radio.canut.free.fr/>

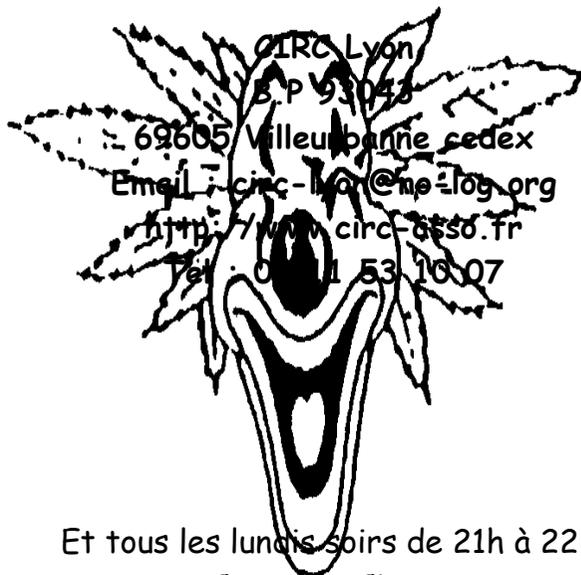
Soirée débat

« Le cannabis au volant »

Vendredi 23 avril 2010 à 19h30

**Maison des passages, 44 rue St
Georges Lyon 5^e
(Métro D station St Jean)**

CIRC
entrée libre



Et tous les lundis soirs de 21h à 22h,
« Cannabis Circus »,
sur Radio Canut 102.2 Mhz,
<http://radio.canut.free.fr/>

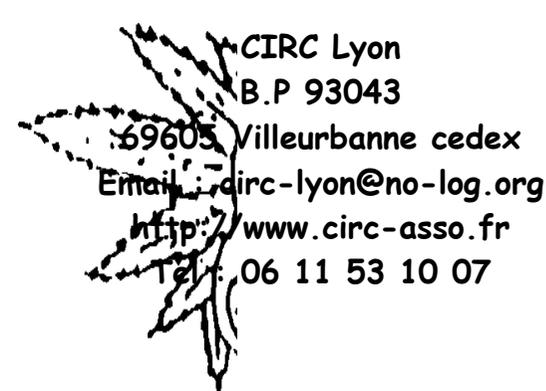
Soirée débat

« Le cannabis au volant »

Vendredi 23 avril 2010 à 19h30

**Maison des passages, 44 rue St
Georges Lyon 5^e
(Métro D station St Jean)**

C
entrée libre



Et tous les lundis soirs de 21h à 22h,
« Cannabis Circus »,
sur Radio Canut 102.2 Mhz,
<http://radio.canut.free.fr/>

La France a opté pour une législation répressive vis-à-vis de certaines drogues dont le cannabis sur la question de la conduite automobile.

Convaincu de la dangerosité du cannabis au volant, le gouvernement a commandé en 2001 une étude de vaste ampleur portant sur les liens entre conduite sous l'influence du cannabis et l'accidentologie routière. L'étude Stupéfiants et Accidents Mortels de la circulation routière (SAM 2005) menée par l'OFDT et l'INRETS publiée en 2005, était donc censée conforter cette idée.

Pour en débattre :

Bernard Laumon, responsable scientifique à l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité), co-auteur du rapport SAM 2005.

Mme Nadine Poinot, présidente de l'association « Marilou » (association de citoyens et de citoyennes favorables à une législation renforcée en matière de cannabis et de sécurité routière).

Un avocat du barreau de Lyon.

Buffet gratuit, buvette, débat et bonne humeur...

CIRC : Collectif d'Information et de Recherche Cannabique
Association loi 1901 déposée le 27 juillet 1993

La France a opté pour une législation répressive vis-à-vis de certaines drogues dont le cannabis sur la question de la conduite automobile.

Convaincu de la dangerosité du cannabis au volant, le gouvernement a commandé en 2001 une étude de vaste ampleur portant sur les liens entre conduite sous l'influence du cannabis et l'accidentologie routière. L'étude Stupéfiants et Accidents Mortels de la circulation routière (SAM 2005) menée par l'OFDT et l'INRETS publiée en 2005, était donc censée conforter cette idée.

Pour en débattre :

Bernard Laumon, responsable scientifique à l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité), co-auteur du rapport SAM 2005.

Mme Nadine Poinot, présidente de l'association « Marilou » (association de citoyens et de citoyennes favorables à une législation renforcée en matière de cannabis et de sécurité routière).

Un avocat du barreau de Lyon.

Buffet gratuit, buvette, débat et bonne humeur...

CIRC : Collectif d'Information et de Recherche Cannabique
Association loi 1901 déposée le 27 juillet 1993

La France a opté pour une législation répressive vis-à-vis de certaines drogues dont le cannabis sur la question de la conduite automobile.

Convaincu de la dangerosité du cannabis au volant, le gouvernement a commandé en 2001 une étude de vaste ampleur portant sur les liens entre conduite sous l'influence du cannabis et l'accidentologie routière. L'étude Stupéfiants et Accidents Mortels de la circulation routière (SAM 2005) menée par l'OFDT et l'INRETS publiée en 2005, était donc censée conforter cette idée.

Pour en débattre :

Bernard Laumon, responsable scientifique à l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité), co-auteur du rapport SAM 2005.

Mme Nadine Poinot, présidente de l'association « Marilou » (association de citoyens et de citoyennes favorables à une législation renforcée en matière de cannabis et de sécurité routière).

Un avocat du barreau de Lyon.

Buffet gratuit, buvette, débat et bonne humeur...

CIRC : Collectif d'Information et de Recherche Cannabique
Association loi 1901 déposée le 27 juillet 1993